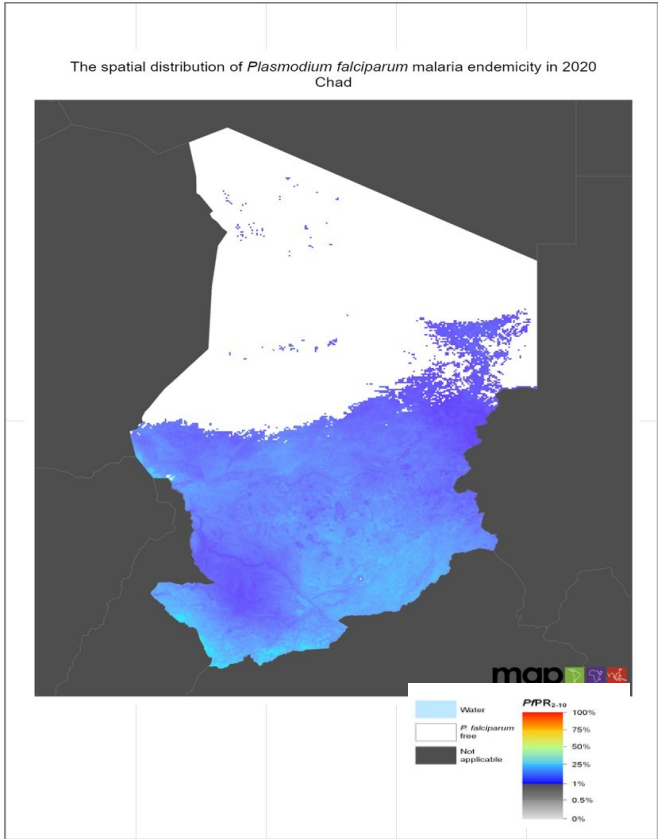


Carte de Score pour la Redevabilité et l’Action



La transmission du paludisme au Tchad est intense dans le sud du pays. Les nombres annuels déclarés s’élèvent à 2 692 500 cas de paludisme en 2024 et 5 420 décès.

Mesures

Politique

Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Lancement de Zéro Palu ! Je m’engage		
Lancement Conseil et fonds pour l’élimination du paludisme		
Introduction du vaccin antipaludique		

Suivi de résistance, mise en œuvre et impact

Études d’efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l’OMS		
Résistance aux insecticides suivie depuis 2020 et données déclarées à l’OMS		
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération	21	
CTA en stock (stock >6 mois)		
TDR en stock (stock >6 mois)		
En bonne voie de réduire l’incidence du paludisme d’au moins 75% d’ici 2025 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d’au moins 75 % d’ici 2025 (par rapport à 2015)		

Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN

Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2024)	17	
% des DMM atteignant les cibles de l’OMS	60	
Allocation budgétaire de l’État aux MTN		
Estimation du pourcentage d’enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2025)	20	
Vaccins DTC3 2025 parmi les bébés de 0-11 mois	71	
Changement climatique et maladies à transmission vectorielle (MTV) dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)		

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable

Paludisme - le « Big Push » à l'horizon 2030

L'Afrique se trouve au cœur d'une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Les pays doivent agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de l'APD en baisse, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d'urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d'action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Si l'on veut retrouver le cap et éliminer le paludisme, il faudra mobiliser chaque année 5,2 milliards de dollars US pour financer pleinement les programmes de lutte nationaux et combler de toute urgence les déficits suscités par les réductions récentes de l'APD. Les conditions météorologiques extrêmes et le changement climatique présentent une lourde menace. D'ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus courront le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d'une pluviosité accrues. Il faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l'efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique invasif *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. La panoplie d'outils disponibles à la lutte contre le paludisme continue de s'étendre. L'OMS a approuvé l'utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l'impact de la résistance aux insecticides. L'OMS a par ailleurs approuvé récemment le recours aux répulsifs spatiaux. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. La lutte contre le paludisme peut servir de modèle pionnier pour le renforcement des soins de santé primaires, l'adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires et la couverture de santé universelle. Les pays se doivent d'entretenir et d'accroître leurs engagements de ressources domestiques, notamment à travers les conseils et fonds multisectoriels pour l'élimination du paludisme et des MTN, qui ont mobilisé à ce jour plus de 245 millions de dollars US.

Un rapport récent d'ALMA et de MNM UK, intitulé « The Price of Retreat », met en exergue l'impact du paludisme entre 2025 et 2030 sur le PIB, le commerce et les secteurs clés du développement en Afrique. Si le Tchad se trouve dans l'incapacité de soutenir la prévention du paludisme du fait de réductions du financement, on enregistrerait selon les estimations 9 685 632 cas supplémentaires, 30 209 décès en plus et une perte de PIB chiffrée à 1,4 milliard de dollars US entre 2025 et 2030. Si nous mobilisons en revanche les ressources requises pour atteindre une réduction de 90 % du paludisme, le Tchad verra son PIB croître de 3,4 milliards de dollars US.

Allocation du Fonds mondial

Pour le Tchad, l'allocation du Fonds mondial dans le cadre du cycle de subvention 8 est de 122,4 millions de dollars US, destinés à la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et au renforcement des systèmes de santé pour la période 2027-2029. L'allocation au composant paludisme est de 65,6 millions de dollars US. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées au niveau du pays. Le Tchad est invité à assurer à la lutte contre le paludisme l'affectation de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ressources intérieures, afin de maintenir la couverture dans la plus large mesure possible.

Progrès

Le Tchad effectue des tests de résistance aux médicaments depuis 2018 et en a déclaré les résultats à l'OMS. Le plan stratégique national prévoit des activités ciblant les réfugiés. Le

pays a inauguré sa campagne « Zéro Palu ! Je m’engage ». Le Tchad dispose de bons stocks de CTA et de TDR.

Conformément au programme prioritaire de la présidence d’ALMA, M. le Président-Avocat Duma Gideon Boko, le Tchad a renforcé ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l’élaboration d’une carte de score paludisme, non encore partagée toutefois sur la plateforme Hub ALMA des cartes de score. Le pays devrait envisager l’établissement d’un conseil et fonds pour l’élimination du paludisme afin de renforcer la mobilisation de ressources intérieures et l’action multisectorielle.

Impact

Les nombres annuels déclarés s’élèvent à 2 692 500 cas de paludisme en 2024 et 5 420 décès.

Principaux problèmes et difficultés

- Faiblesse du système d’information sanitaire.
- Manque de ressources aptes à entretenir la couverture des services vitaux essentiels contre le paludisme.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d’accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Impact	Chercher à résoudre la hausse d’incidence du paludisme observée depuis 2015 et le manque de progrès dans la réduction des décès imputables à la maladie, en ce sens où le pays n’est pas en bonne voie d’atteindre la cible 2025 de 75 % de baisse de l’incidence et de la mortalité.	T4 2026		Le PNP a accompli un examen du programme de lutte contre le paludisme en collaboration avec l’OMS, RBM et les partenaires. Il a ainsi cerné les causes probables de l’échec à atteindre les objectifs fixés et formulé des recommandations d’interventions pour les cinq prochaines années. Le nouveau PSN s’alignera sur ces recommandations et servira à l’élaboration de la proposition relative à la demande de financement GC8 au Fonds mondial.

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant le rapport de la résistance aux insecticides à l’OMS.

Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

Mesure clé recommandée précédemment

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant la couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants et le pays continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre. Une hausse de la couverture a été déclarée récemment.

Maladies tropicales négligées

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Tchad se mesurent au moyen d’un indice composite calculé d’après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l’onchocercose, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. La couverture de la chimiothérapie préventive au Tchad est de 78 % pour la filariose lymphatique, 77 % pour l’onchocercose, 93 % pour la schistosomiase, 25 % pour les géohelminthiases et 0 % pour le trachome. Globalement, l’indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Tchad en 2024 est de 17, en hausse par rapport à l’indice 2023 (5). Le pays a atteint les cibles de couverture DMM de l’OMS pour la filariose lymphatique, l’onchocercose et la schistosomiase. Le pays peut se féliciter de l’élimination de la trypanosomiase humaine africaine en 2024.

Mesure clé recommandée précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
MTN	Poursuivre les efforts de mise en œuvre de la chimiothérapie préventive contre le trachome et atteindre les cibles de l'OMS pour les géohelminthiases.	T4 2026		Résultat non encore échu.

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.